

Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale en République du Bénin

Une lecture sociologique

Francis Akindès et Victor Topanou



Ce Document du programme de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) a été produit avec le soutien du budget général de l'Institut. L'UNRISD remercie ses principaux donateurs—le Danemark, la Finlande, le Mexique, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse—du soutien qu'ils apportent à ses activités.

Copyright © UNRISD. De courts extraits de cette publication pourront être reproduits, sans altération et sans autorisation, sous condition que leur source soit mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction, devra être adressée à l'UNRISD, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNRISD aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La responsabilité des opinions exprimées est celle de l'auteur, et leur publication ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'UNRISD.

ISSN 1020-8186

Table des matières

Abreviations	ii
Remerciements	ii
Summary/Résumé/Resumen	iii
Summary	iii
Résumé	iv
Resumen	v
Introduction	1
Objectifs et méthodologie de l'étude	1
Cadre théorique d'analyse	4
Chapitre 1—Caractérisation de la dynamique sociopolitique et économique au Bénin	5
1.1. Brève incursion dans la vie sociopolitique post-coloniale	5
1.2. Economie politique du "Renouveau démocratique"	6
1.3. L'esprit du régime politique dans la Constitution béninoise	8
Conclusion partielle	11
Chapitre 2—Entre normes et réalités: Le contrôle de l'action gouvernementale	11
2.1. Cadres et dispositions parlementaires de contrôle de l'action gouvernementale	11
2.2. L'Assemblée nationale comme champ social	14
Conclusion partielle	17
Chapitre 3—De l'élaboration au vote du budget: Des expériences d'interactions Gouvernement-Parlement	18
3.1. La loi des finances et la procédure de son élaboration	18
3.2. D'une législature à une autre: Expériences parlementaires de contrôle de la loi des finances en situation de crise	21
Conclusion générale	31
Bibliographie	33
Documents du programme de l'UNRISD Démocratie, gouvernance et droits de l'homme	37

Abreviations

BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGTB	Centrale générale des travailleurs du Bénin
CSA Bénin	Centrale des syndicats autonomes du Bénin
CSTB	Centrale des syndicats des travailleurs du Bénin
FCFA	franc communauté financière africaine
FMI	Fonds monétaire international
GMR	Gouvernement militaire révolutionnaire
HCR	Haut conseil de la République
MADEP	Mouvement africain pour la démocratie et le progrès
MEHU	Ministère de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme
NGR	Nouvelle génération de la République
PAS	Programme d'ajustement structurel
PCB	Parti communiste du Bénin
PCD	Parti communiste du Dahomey
PIB	produit intérieur brut
PIP	Programme d'investissements publics
PRD	Parti du renouveau démocratique
PRPB	Parti de la révolution populaire du Bénin
PSD	Parti social démocrate
RB	Renaissance du Bénin
SONACOP	Société nationale de commercialisation des produits pétroliers
SYNTRA-SONACOP	Syndicat des travailleurs de la SONACOP
UNRISD	United Nations Research Institute for Social Development (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social)
UPPAD	Union des partis africains pour la démocratie et le développement

Remerciements

Nous remercions M. Adékpédjou Akindès, Ministre chargé des relations avec les institutions, la société civile et les Béninois de l'extérieur ainsi que son Assistante de direction, Mme Delphine Dèdjinou, pour avoir favorisé les rencontres et organisé les rendez-vous nécessaires dans le cadre de cette étude.

Summary/Résumé/Resumen

Summary

Though one may not agree with Francis Fukuyama that the triumph of liberal democracy is “the end of history”, one can hardly fail to recognize the global spread of democracy as a defining political event of the end of the twentieth century. However, the increasing number of countries, on all continents, that have subscribed to democratic ideas poses a range of problems. Older democracies are faced with reshaping their institutions in a geopolitical environment that is undergoing major transformations. At the same time, the new democracies must deal with the challenge of consolidating their achievements as they become part of a global economy, one in which the rapid pace of change brings with it numerous and complex uncertainties. Given the requirements of managing these uncertainties, it remains unclear whether the new democracies have the regulatory capacity to deal with the new challenges—challenges also confronting the older democracies—locally, regionally and internationally.

On the national level, it is increasingly clear that constant pressure for economic liberalization jeopardizes the democratic commitments—still in the early stages of development—of new democracies. The increased burden of responsibility that policy makers face in setting economic policy hinders attempts to achieve a balance between the need for equity and the forces of financial conservatism, for example, thus making it more difficult for the political system to provide an adequate response to the social demands of parliamentarians and of civil society.

In order to assess the tension between the requirements of a liberal economic policy and the need for social responsibility so vital to the democratic ideal, UNRISD carried out research on technocratic policy making and democratization in eight countries: Argentina, Benin, Chile, the Czech Republic, Hungary, India, Malawi and the Republic of Korea. These countries share a commitment to democratization, which makes them particularly appropriate places in which to observe the various forms of tension that arise between the executive and legislative branches of government.

The present paper examines the Republic of Benin as an example of “re-established democracy” in Francophone Africa. Benin still bears the political marks of its colonial history, and is still in the process of defining its own criteria for democratization.

In Benin, the principle of parliamentary oversight as an institutionalized “counterbalance” to the power of the executive branch has been adopted as an instrument of social and political regulation. Thus, as with numerous other principles, it is one of the parameters of the democratic dynamic provided for in the Constitution.

From a sociological perspective, oversight of governmental action is an arena for confrontation occupied by power relationships co-managed by a plurality of actors with differing approaches. The field has its codes and internal rules, all playing a role in the social construction of a democratic environment. And the process of governmental oversight, which is still in its infancy in Benin, may be seen as a series of interactions between representatives of the government and members of Parliament, expressed in the yearly ritual of creating the annual budget legislation. The objective in this paper is to analyse these interactions and to assess the degree and manner in which parliamentarians in Benin’s young democracy assume this responsibility.

Francis Akindès is Professor of Sociology at the University of Bouaké, Abidjan, Côte d’Ivoire. Victor Topanou is Assistant Professor of Political Science and holds the UNESCO Chair in Human Rights and Democracy in the Faculty of Law at the University of Abomey-Calavi, Benin.

Résumé

Si l'on ne peut soutenir, comme Francis Fukuyama, que le triomphe de la démocratie libérale signifie la "fin de l'histoire", on doit cependant faire remarquer que l'expansion de la démocratie dans le monde aura été l'événement politique marquant de la fin du siècle qui vient de s'écouler. Cependant, l'inscription d'un nombre de plus en plus important de pays, tout continent confondu, dans la dynamique démocratique pose des problèmes divers. Les vieilles démocraties font face à la recomposition de leurs institutions dans un environnement géopolitique en pleine mutation. Les "nouvelles démocraties" sont, quant à elles, confrontées à la consolidation de leurs acquis, alors même qu'elles deviennent partie intégrante d'une économie mondiale dont l'évolution très rapide est porteuse d'incertitudes multiples et multidimensionnelles. Les contraintes liées à la gestion de ces incertitudes questionnent la capacité de régulation des démocraties nouvelles face à de nouveaux défis, et ceci comme les vieilles démocraties, tant sur le plan local, régional et international.

Dans les contextes nationaux, il apparaît de plus en plus évident que les pressions constantes en faveur de la libéralisation des économies insécurisent les compromis démocratiques en cours d'élaboration. L'appel dans le sens d'une plus grande responsabilité des décideurs politiques dans la définition des politiques économiques fragilise l'équilibre entre l'impératif d'équité et le conservatisme financier et amenuise les possibilités de réponse politique aux demandes sociales portées par les parlementaires et les organisations de la société civile.

C'est pour mesurer la tension entre exigence des politiques économiques libérales et responsabilité sociale consubstantielle à l'idée de démocratie que l'UNRISD a initié un projet de recherche sur les politiques technocratiques et la démocratisation dans huit pays dont l'Argentine, le Bénin, le Chili, la Hongrie, l'Inde, le Malawi, la République de Corée et la République tchèque. Ces pays ont en commun leur engagement dans la voie de la démocratisation. Ce facteur commun fait d'eux des champs d'observation privilégiés des modes de déclinaison de tensions entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

La présente étude porte sur la République du Bénin. Elle se veut une étude de cas d'une "démocratie rétablie" dans une Afrique francophone encore marquée, au plan politique, par un passé colonial récent et toujours en proie à la définition de ses propres normes de démocratisation.

Au Bénin, le principe du contrôle de l'action gouvernementale par le Parlement, en tant qu'institutionnalisation d'un "contre-poids", a été adopté comme instrument de régulation sociale et politique. A ce titre, comme bien d'autres principes, il devient l'un des paramètres du jeu démocratique consigné dans la Constitution. Sur un plan sociologique, le contrôle de l'action gouvernementale apparaît comme une arène de confrontation traversée par des rapports de force co-gérés par une pluralité d'acteurs, eux-mêmes dotés de logiques plurielles. Ce champ a ses codes, ses règles internes, le tout agissant pour une construction sociale commune d'un espace démocratique.

La sociologie du contrôle de l'action gouvernementale se veut une lecture de l'expérience béninoise en construction d'interactions entre les représentants du gouvernement et les parlementaires au cours de l'élaboration rituelle du projet annuel de Loi des finances. A travers ces interactions, l'objectif est d'apprécier concrètement le niveau de cette prise de responsabilité par les parlementaires dans la jeune démocratie béninoise.

Francis Akindès est Professeur titulaire de sociologie à l'Université de Bouaké à Abidjan, Côte d'Ivoire. Victor Topanou est Maître-assistant en sciences politiques et occupant de la Chaire UNESCO des droits de la personne et de la démocratie à la Faculté de droit et de sciences politiques, Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

Resumen

Aunque uno puede discrepar de Francis Fukuyama cuando dice que la victoria de la democracia liberal supondrá “el fin de la historia”, es difícil resistir la idea de que la difusión de la democracia en todo el mundo constituye el acontecimiento político más decisivo del final del siglo XX. Sin embargo, el número creciente de países, en todos los continentes, que suscriben los ideales democráticos, ha creado una serie de problemas. Las democracias más antiguas se enfrentan al reto de tener que reestructurar sus instituciones en un entorno geopolítico que está cambiando radicalmente. Al mismo tiempo, las nuevas democracias tienen que responder al reto que supone consolidar sus logros a medida que se integran en la economía global: un mundo en el que el ritmo trepidante del cambio va acompañado de numerosos y complejos dilemas. Teniendo en cuenta los requisitos para hacer frente a esta situación, hay que dudar de si las nuevas democracias tienen la capacidad reguladora necesaria para enfrentarse a estos nuevos retos—que también tienen que afrontar las democracias más antiguas—localmente, regionalmente y en el ámbito internacional.

Al nivel nacional, está cada vez más claro que la presión constante a favor de la liberalización económica pone en peligro los compromisos democráticos—que todavía están en sus primeras fases de desarrollo—de las nuevas democracias. El peso de la responsabilidad que tienen los encargados de formular políticas a la hora de tomar decisiones económicas obstaculiza los esfuerzos para lograr un equilibrio entre la necesidad de equidad y las fuerzas financieras conservadoras, por ejemplo, lo que complica la respuesta que puede dar el sistema político a las exigencias sociales de los miembros del parlamento y de la sociedad civil.

Para evaluar la tensión que existe entre los requisitos de una política económica liberal y la necesidad de la responsabilidad social que es tan vital para el ideal democrático, UNRISD ha investigado la democratización y la formulación tecnocrática de la política en ocho países: Argentina, Benin, Chile, la República Checa, Hungría, India, Malawi y la República de Corea. Estos países comparten un compromiso con la democratización, que les convierte en candidatos especialmente apropiados para observar las distintas tensiones que surgen entre el poder ejecutivo y el poder legislativo del gobierno.

Este estudio examina la República de Benin como ejemplo de una “democracia reestablecida” en el África francófona. Benin todavía lleva las huellas políticas de su historia colonial y todavía está en el proceso de definir sus propios criterios de democratización.

En Benin, el principio de vigilancia parlamentaria como un “contrapeso” institucionalizado al poder del ejecutivo ha sido usado como instrumento de regulación social y política. Por lo tanto, como sucede con muchos otros principios, es uno de los parámetros de la dinámica democrática recogidos en la Constitución.

Desde una perspectiva socialista, la vigilancia de la acción gubernamental es un ámbito de confrontación en el que rigen las relaciones de poder gestionadas conjuntamente por una variedad de actores con distintos enfoques. El área tiene sus códigos y normas internas que afectan a la construcción social del entorno democrático. El proceso de supervisión gubernamental, que sigue en los primeros estadios en Benin, se puede entender como una serie de interacciones entre representantes del gobierno y miembros del parlamento, que se expresa todos los años mediante el rito de crear la legislación del presupuesto anual. El objetivo de este estudio es analizar estas interacciones y evaluar el nivel y la manera en la que los parlamentarios en la joven democracia de Benin asumen esta responsabilidad.

Francis Akindès es Profesor de Sociología en la Universidad de Bouaké, Abidján, Côte d’Ivoire. Victor Topanou es Profesor Asistente de Ciencia Política y ocupa la Cátedra UNESCO de Derechos Humanos y Democracia de la Facultad de Derecho de la Universidad de Abomey-Calavi, Benin.

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_21282

